

VILLE  
DE  
MOULINS-LÈS-METZ

## **SEANCE DU NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SEANCE DU NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, également convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire

### **Etaient présents :**

## Département de la Moselle

## Arrondissement de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance :

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

Convoqués le : VU l'instruction budgétaire comptable M.57,  
02/12/2025 VU le budget primitif 2025 et ses deux décisions budgétaires modificatives,

VU l'instruction budgétaire comptable M.57,  
VU l'instruction ministérielle 2025 et ses annexes, à savoir :

## VU le budget primitif 2025 et ses deux décis

La présente délibération budgétaire préliminaire n° 3 est destinée à des inscriptions budgétaires complémentaires :

- Pour la remise en état de la toiture du Château Fabert.
  - Pour des crédits supplémentaires dans le cadre du marché de réhabilitation des équipements sportifs du Tennis La Saussaie à la suite du rapport du coordonnateur Sécurité et de Protection de la Santé faisant état de la présence d'amiante dans les plafonds des sanitaires du club-house (objet d'un avenant),
  - Pour commander deux bâtiments modulaires vestiaires-bureaux dans le cadre de la restructuration du centre technique municipal non prévus au budget primitif 2025,

Cette décision budgétaire modificative s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : non mouvementée
  - Section d'investissement : 0,00 €

Les imputations budgétaires concernées sont détaillées ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
CHAP	ART	FONCT	GEST	Objet	Dépenses	Recettes
116	21318	020	Dust	<b>TRAVAUX CHÂTEAU FABERT</b> Remise en état et démoussage toiture	36 320,00 €	
119	2313	325	Dust	<b>TRAVAUX TENNIS DE LA SAUSSAIE</b> Avenant marché (traitement amiante)	30 000,00 €	
120	21318	312	Dust	<b>TRAVAUX EGLISE CENTRE</b> Rénovation de la façade	-108 175,00 €	
124	21351	020	Dust	<b>ATELIERS MUNICIPAUX</b> Aménagement agencement bâtiments publics	41 855,00 €	
					0,00 €	0,00 €

Après avis ..... de la Commission des Finances en date du 9 décembre 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **DE DECIDER** d'approuver la décision budgétaire modificative n° 3 – Exercice 2025 comme présentée.
- **DE CHARGER** le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 09/12/5025

Le secrétaire de séance,

Le Maire,  
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.